Image not found or type unknown

Achat avec conjoint non marié

Par **POUSSIN89**, le **02/09/2018** à **11:23**

Bonjour,
Est-il possible d'acheter en indivision avec sa conjointe (nous ne sommes pas marié) et puisque nous ne sommes pas marié pouvons nous déclarer cette maison en résidence principale pour un de nous deux.
Sachant que nous sommes locataire d'une résidence tout les deux, mais le bail n'est pas en mon nom, mais à celui de ma conjointe.
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés